

Economie & Développement



Bimensuel d'informations économiques et de développement
N° 33 DU 18 SEPT 2015

^{P.6}
Les exigences de la globalisation amènent l'industrie togolaise à renouveler sa politique.

Zoom sur le Togo Emergent

ACTU

REPORT DU SOMMET SUR LA SÉCURITÉ MARITIME



**Faure Gnassingbé,
le gros perdant !!!**

DEVELOPPEMENT

CINA LAWSON À PROPOS DE LA CONNEXION INTERNET AU TOGO



**«Le Togo n'a pas
suffisamment
d'infrastructures
de fibres».**

ECONOMIE

**OTR redynamisé
pour une bonne
gouvernance**

Entretien avec M. Johnson Kuéku-Banka, Directeur du Centre Togolais des Expositions et Foires (CETEF)



« Plusieurs innovations seront portées à cette édition de la foire. Nous vous ferons découvrir une application numérique qui permettra de visualiser sur les Smartphones toutes les informations sur la foire »

Hôtel du Golfe réfectionné devient « 3 étoiles »

Le tourisme togolais pousse des ailes au Togo avec les nouvelles infrastructures hôtelières de classes exceptionnelles qui rehaussent l'éclat admiratif solennel des touristes de tout bord.

La dernière belle vue ce mois de septembre n'est autre que l'Hôtel du Golfe qui a fait peau neuve et devient « 3 étoiles ». Les portes étaient ouvertes le 10 septembre dernier au public en présence du ministre du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du secteur privé et du Tourisme, Mme Legzim Balouki Bernadette, de Rabih Youssef Nassar, le Directeur Général, et des amis.

L'Hôtel du Golfe situé dans l'ancienne rue du Commerce (ex Hamburg Strasse), rebaptisée depuis Rue Sylvanus Olympio, à quelques mètres de la mer en face du cinéma Opéra, près de l'Hôtel Palm Beach. Ce bâtiment moderne et resplendissant de luxe à l'image des célébrités des hôtels européens et américains contient 30 chambres haut-standing. « Nous avons fait le choix d'une architecture contemporaine et conviviale dans la construction de cet joyau. Nous avons fait venir de l'extérieur des matériaux rares comme des verres incassables. Lomé dispose désormais d'un hôtel avec les mêmes caractéristiques que les hôtels de New York, Paris ou Londres », a confié Rabih Youssef Nassar.

Les autorités togolaises n'en doutent point du rôle éminent que cet hôtel attractif jouerait certainement dans le tourisme. « Ce que j'ai vu aujourd'hui me réjouit et me comble. Ce joyau



Une piscine moderne pour le grand plaisir des visiteurs



Le DG Hôtel du Golfe (au micro) très heureux d'investir dans un pays de toute sécurité

va contribuer à l'essor du tourisme dans notre pays. Je peux dire maintenant que le

défi de la construction est fini, place au défi du remplissage des lieux et nous allons tous



Un dîner copieux a suivi la cérémonie

aider à le faire», a affirmé pour sa part la ministre du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du secteur privé et du Tourisme. L'hôtel du Golfe fait

partir de l'un des deux plus vieux établissements hôteliers du Togo.

Le Japon accorde un prêt de 300 millions \$ à la BAD pour soutenir le secteur privé en Afrique

La Banque africaine de développement (BAD) et le Japon ont signé, le 8 septembre à Abidjan, un accord de prêt concessionnel de 300 millions de dollars destiné à soutenir le secteur privé en Afrique. La BAD était représentée par son président, Akinwumi Adesina (photo), et le Japon par son ambassadeur en Côte d'Ivoire, Hiroshi Kawamura, ainsi que par le vice-président de la L'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), Hiroshi Kato. Cette signature se situe dans le cadre l'Assistance améliorée au secteur privé en faveur de l'Initiative pour l'Afrique (Enhanced Private Sector Assistance for Africa Initiative/ EPSA). Lancé en 2005, le

programme ESPA est une initiative innovante multi-donateurs et multi-composantes visant à mobiliser des ressources et à mettre sur pied des partenariats de développement appuyant la stratégie de la banque pour le développement du secteur privé. Lors de la cérémonie de signature de l'accord, le président de la BAD a remercié le gouvernement japonais et la JICA pour leur soutien de 3 milliards de dollars, à ce jour, au programme ESPA. «Le Japon est un partenaire très stratégique de la BAD et un partenaire commercial majeur pour l'Afrique. Votre soutien a permis à notre banque de décupler son portefeuille de prêts au secteur privé», a-t-il affirmé.

La croissance du secteur privé dans les investissements en Afrique

Le continent africain a connu, selon les études conduites par la BAD, l'OCDE et les Nations Unies, une croissance moyenne de 4,8% en 2014, qui devrait s'élever à 5,7% en 2015. Les investissements directs étrangers (IDE) seraient devenus la première source d'apports financiers en Afrique avec 80 milliards USD en 2014, devant les transferts monétaires officiels des migrants pour environ 67 milliards et l'aide publique au développement (APD), pour environ 55 milliards. Après avoir diminué au plus fort de la récession, l'apport du secteur privé occupe une place grandissante dans le financement du développement africain. Cette croissance s'accompagne d'évolutions qui témoignent d'une importante transformation des économies du continent : plus de 80% des IDE réalisés en Afrique subsaharienne ; développement des classes moyennes (350 millions de consommateurs) ; investissements croissants dans l'agriculture et les infrastructures ; progression de 23% des investissements intra-africains en 2013 dont la part a triplé dans les IDE au cours des dix dernières années. Le secteur privé consacre la majorité de ses investissements (70%) aux pays à revenu intermédiaire supérieur (de 4.086 à 12.615 dollars de revenu annuel par tête). Malgré une certaine diversification, les IDE se concentrent sur les pays riches en ressources naturelles (Afrique du Sud, Ghana, Maroc,

Mozambique, Nigéria, Soudan). Les investisseurs africains sont ceux qui diversifient le plus leurs investissements (services financiers, immobilier, bâtiment, produits chimiques, composants électroniques, vente au détail). Le secteur privé occupe une place grandissante dans le financement du développement africain mais ses investissements sont d'une diversification encore limitée. Le développement des investissements privés et l'évolution vers une économie inclusive ne concernent pas, loin s'en faut, l'ensemble du continent. Les déséquilibres en matière de développement économique restent, en effet, criants en Afrique. La population de nombreux pays africains vit en deçà du seuil de pauvreté alors qu'ils disposent de richesses et de potentiels considérables en ressources naturelles, énergie, agriculture et tourisme notamment. Pour y attirer les investissements privés de manière significative et leur permettre de rentrer dans une économie de transformation et de consommation, créatrice de richesse et d'emplois durables, ces pays, on le sait, doivent réduire les facteurs de risque qui sont autant de freins à l'investissement privé (instabilité politique, insécurité, corruption, éducation et formation insuffisantes, absence d'infrastructures modernes, absence de cadre juridique

stable). Pour éliminer ces risques, l'APD continuera à apporter son soutien mais l'intervention du secteur privé sera essentielle. Le développement des infrastructures va se poursuivre grâce à la coopération et aux partenariats entre les sources de financement publiques (fonds d'infrastructure souverains, fonds d'investissements alimentés par les investisseurs institutionnels et les bailleurs de fonds internationaux) et les sources de financement privé (sociétés industrielles, banques commerciales et fonds d'investissement privés). Cette complémentarité trouve sa concrétisation dans les partenariats public-privé (PPP) qui se développent comme le modèle de financement des infrastructures en Afrique subsaharienne. La Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement, directement ou par l'intermédiaire de la Facilité Africaine de Soutien Juridique (ASLF), apportent actuellement leur financement à divers Etats afin de leur permettre, grâce à l'aide d'experts, de définir les schémas directeurs de développement de leurs infrastructures, de mettre en place un cadre juridique et institutionnel propre à ces partenariats et de donner à leurs administrations la formation nécessaire pour l'identification des projets, leur structuration, leur négociation et leur contrôle.

ENTRETIEN AVEC M. JOHNSON KUÉKU-BANKA, DIRECTEUR DU CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES (CETEF)

« Plusieurs innovations seront portées à cette édition de la foire. Nous vous ferons découvrir une application numérique qui permettra de visualiser sur les Smartphones toutes les informations sur la foire »

La menace Ebola passée, Lomé pourra de nouveau vibrer au rythme de sa Foire Internationale du 20 novembre au 7 décembre 2015. A moins de trois mois de cet événement, votre journal revient avec le directeur de cette foire sur les préparatifs de cette 12ème édition et 30 ans d'existence. Il fait également un zoom sur la participation du Togo à l'Expo Milano 2015.

Economie et développement : Le Togo animait le 21 août dernier sa journée à l'expo Milano 2015. Dites-nous l'importance que revêt cet événement.

Johnson Kuéku-Banka : L'exposition universelle dispose d'une forte audience. Si mes souvenirs sont bons, il s'agit du troisième événement le plus suivi au monde après les jeux olympiques et le mondial de football. Une de ses particularités est qu'il fait bouger les politiques. La première participation du Togo à ce rendez-vous remonte à 2000 à Hanovre (Allemagne), à Shanghai sur le sol chinois en 2010.

E&D : Comment la participation togolaise a été animée et ressentie ?

JKB : Comme toute foire internationale, l'Expo Milano a amené la majorité des pays du monde participants à réfléchir pendant six mois sur un thème qui concourt au bien de l'humanité. Le thème de l'édition 2015 est « Nourrir la planète, énergie pour la vie ». La question essentielle est donc, comment-nous comporter pour mieux nourrir la planète? Et cela ressortait d'autres problèmes tels que la nutrition des hommes, la protection de l'environnement, etc. Tous les pays ont été appelés à réfléchir sur ces questions. Le Togo a, pour sa part, travaillé, avec quatre autres pays, sur l'apport des céréales et tubercules pendant que d'autres pays travaillaient sur l'apport des îles, celui du café, cacao, etc. Ce sous thème nous a été confié, le Togo et les autres pays de son cluster, après des études réalisées préalablement dans nos pays par des universités et organes de recherches, en vue de déterminer ce en quoi nos pays pouvaient mieux s'exprimer. Le constat a été fait donc que les bases de l'alimentation des citoyens togolais se retrouvent dans les céréales et tubercules. Aussi, il y a des spéculations à travers les céréales et les tubercules qui nous lient beaucoup plus au plan socioculturel. En exemple, chez les Guin, le couscous est fait à base de maïs et les mets pour leurs retrouvailles après la moisson qui durent généralement de septembre à décembre ont pour élément principal la même céréale. Chez les Bassar, c'est l'igname qui joue ce rôle, le mil et le sorgho seront aussi essentiels pour les populations du Nord dans la préparation des boissons locales. C'est donc pour ce faire que notre pavillon a permis d'exposer ces produits agricoles ; nous avons aussi diffusé via des écrans les modes de conservation et de consommation, les différents mets qui peuvent en découler, comment étaient organisées les fêtes traditionnelles autour de ces éléments, etc. Notre pavillon a été très fréquenté parce qu'à la différence des autres pays de notre cluster, nous importons nos céréales depuis le pays et donc des produits frais.

E&D : Quels avantages le Togo tire-t-il de sa participation à cette exposition ?

JKB : Au plan de l'image, nous avons gagné un plus. Certains visiteurs ne connaissaient pas le Togo, notre participation à l'expo a prouvé notre existence dans le Conseil des Nations. Aussi, nous avons fait voir nos produits et avons promu leur consommation. Le sorgho et le fonio par exemple, car sans gluten, sont en phase de substituer au blé en Europe. Notre présence à Milan nous a permis de promouvoir le sorgho pour un approvisionnement futur des Européens. Nous avons profité de l'occasion pour démontrer la fabrication du pain à base du sorgho, une spécialité de la société BOMACO qui a impressionné les nombreux visiteurs présents sur les lieux. Aussi, ladite société a encore promu le sorgho lors d'une journée exclusivement réservée au sorgho togolais. Cette journée nous a permis également de nouer des relations avec des chercheurs italiens, lesquelles relations permettront à terme de réduire par des études approfondies le cycle de production du sorgho de cinq à trois mois. L'exportation de ce produit était aussi au cœur des échanges. L'accroissement des revenus des agriculteurs de cette céréale en sort garanti. Les autres spéculations ont été également appréciées de par leurs valeurs nutritives et thérapeutiques. De nouvelles filières sont en train d'être créées et il nous revient d'entretenir cela pour donner un plus à l'économie nationale. Le sorgho, le fonio, le tapioca et les cossettes de manioc ont de l'avenir dans notre pays. Il revient aux structures chargées de la pérennisation de notre travail en terre italienne, d'élaborer un plan de suivi et d'exploiter les retombées de cette participation.

E&D : Quelle répercussion pourrait avoir la participation du Togo à l'expo Milano sur la 12ème Foire Internationale de Lomé (FIL) ?

JKB : De nombreux opérateurs économiques italiens ont souhaité participer à la foire de Lomé, certains ont déjà commencé à s'inscrire. Sur la foire par exemple sera installé un laboratoire spécialisé en analyses microbiologiques au niveau des aliments et en chimie industrielle. Les promoteurs comptent déjà s'installer dans notre pays. Le Togo n'a jusque-là pas de structures de vérification des normes, ce qui entraîne que de nombreux produits togolais sont exportés dans d'autres pays pour y être certifiés : En exemple, vous trouverez sur les marchés européens des ignames certifiées Ghana, pourtant elles proviennent pour la plupart du Togo; le même constat se fait avec le poisson qui est certifié au Gabon. Alors, ce laboratoire viendra à point nommé permettre à notre pays de procéder à des analyses et surtout certifier des produits locaux sur un certain nombre de normes



Johnson Kuéku-Banka, DG CETEF

réservées encore aux pays de l'Union Européenne.

E&D : Le 24 septembre prochain, le Togo animera sa journée économique dans le cadre de cette exposition internationale de Milan. Qu'y sera-t-il fait concrètement ?

JKB : Il y a plusieurs opérateurs économiques qui sont intéressés par des affaires avec le Togo, d'où l'idée de cette journée. Nous communiquerons abondamment sur le pays, les points forts de notre économie, bref les raisons d'investir au Togo. Nous aurons, sur d'autres points, des rencontres d'affaires B to B. Beaucoup d'opérateurs économiques togolais ont manifesté le désir d'y aller et nous avons inscrit (95) quatre-vingt-quinze d'entre eux sur la liste. Nous estimons qu'après ces échanges, des contrats d'affaires se noueront entre les secteurs privés togolais et italiens pour favoriser les relations fructueuses entre les deux pays.

E&D : Cette exposition internationale aura-t-elle des changements sur le choix des pays d'honneur de la FIL ?

JKB : Le choix des pays d'honneur se fait bien avant. Vu le temps qui reste pour le démarrage de la foire, ce choix ne peut être changé. Nous avons reconduit les pays invités de l'année dernière à savoir le Sénégal et la Pologne. Les Polonais, eux, ne manifestent pas encore leur désir de participation car étant mobilisés sur d'autres événements. Par contre, le Sénégal sera bel et bien représenté. Mais sans être un pays d'honneur, souffrons que la participation italienne sera forte cette année.

E&D : Quelle a été la participation de la diaspora

togolaise à l'effectivité de la représentation togolaise à l'expo Milano ?

JKB : Forte, elle a été. Nous nous y attendons mais la réalité nous a dépassés. Environ (250) deux cents cinquante togolais de la diaspora s'étaient inscrits pour participer à la journée ; à l'arrivée, nous en avons eu plus de (400) quatre cent. Ils étaient dans une liesse générale et ont réservé un accueil très chaleureux au Chef de l'Etat. Pour anecdote, le cluster qui abritait le pavillon a été littéralement occupé par les togolais de la diaspora de 10 à 22 heures avec des dégustations de mets togolais, des danses traditionnelles étaient à l'honneur. La diaspora a été très mobilisée et a participé réellement à la réussite de la journée du Togo.

E&D : Quel souvenir, gardez-vous de cette exposition universelle ?

JKB : La présence du Chef de l'Etat a véritablement rehaussé la participation togolaise. La visite de notre pavillon nous a impressionnée. Beaucoup de personnes, de plusieurs nationalités, venaient : en moyenne, nous enregistrons environ 5000 visiteurs par jour.

E&D : Bientôt la 12ème édition de la FIL. Qu'apporterez-vous de nouveau sur cette édition ?

JKB : Plusieurs innovations seront portées à cette édition de la foire. Très bientôt, nous vous ferons découvrir une application numérique qui permettra de visualiser sur les Smartphones toutes les informations sur la foire. Aussi, la foire de l'intégration de l'UEMOA sera incorporée à celle de Lomé. De nouvelles mesures sécuritaires seront développées. Des innovations se feront

également au niveau de la promotion des sponsors. Un espace sera ouvert pour les produits relatifs aux énergies renouvelables, qui retiennent notre attention cette année ; et une journée sera dédiée au secteur. Je rappelle qu'à partir de cette édition l'ouverture d'un espace pour le thème retenu pour la foire sera de règle. Même, nous développons de meilleurs moyens de parking des véhicules des exposants. Ceci, sans ignorer le fait que nous aurons une intéressante voie d'accès en pleine chantier actuellement.

E&D : Trente ans de la FIL, quel bref bilan pouvez-vous faire de cette foire ?

JKB : La Foire Internationale de Lomé a fait un saut qualitatif. Nous sommes partis de 1985 et après quelques éditions, nous sommes tombés dans une période de non fonctionnement à cause de la situation sociopolitique qu'a connue le pays à partir des années 90 jusqu'à la suspension de l'aide au développement par les partenaires du Togo. Cependant, la foire a véritablement repris en 2003 et aujourd'hui, pendant que les autres foires dans la sous-région meurent à petit coup, celle de Lomé vit et grandit à travers les chiffres qui sont toujours allés croissants. La FIL se porte donc bien, il n'y a pas de regrets puisque d'année en année, les indicateurs sont toujours au vert.

E&D : Quelles retombées, la FIL entraîne-t-elle sur l'économie nationale ?

JKB : D'une façon globale, l'impact de la foire sur l'économie nationale est difficilement calculable puisque nous ne disposons pas d'indicateurs pour le savoir. Du moins, beaucoup d'entreprises, de tous les secteurs confondus, participent à la FIL. Si par excellence, la foire est faite pour promouvoir et booster les activités au niveau de ces entités, et que le nombre des participants est sans cesse grandissant, il y a donc que ces structures tirent du profit de cet événement. De facto, cela rejaillit sur l'économie nationale. C'est donc de par le comportement des entreprises participantes que nous pouvons mesurer l'impact de la foire sur l'économie togolaise. Lorsque nous reportons l'édition de l'année dernière, beaucoup d'opérateurs économiques se sont plaints à notre niveau. Certains me racontaient que cette foire les fait vivre toute une année. Nous avons aussi appris que le budget de certaines entreprises avoisine plus de cent millions de FCFA, juste pour cet événement. A côté de cela, n'ignorons pas les gains qu'enregistrent les secteurs des transports, de l'hébergement, etc. La foire crée une microéconomie dans la ville, laquelle emballa tout le monde et génère des revenus dans beaucoup de bandes de l'économie nationale. Pour les entreprises, c'est surtout la promotion de l'image. On ne peut sortir d'une foire tout de suite gagnant, le gain vient avec le temps. Conscient de ce fait, voilà le point sur lequel nous nous efforçons à faire comprendre aux exposants.

L'UEMOA trouvera-t-elle la solution pour préserver le patrimoine routier ?

J. GADAH

« Au titre de l'année 2015, les besoins réels pour l'entretien routier au Togo s'élèvent à 40 milliards de FCFA »

Le développement des infrastructures a permis de soutenir l'activité de la sous-région qui enregistre depuis quelques années des performances économiques encourageantes. On note le renforcement et la consolidation la part du commerce intra régional dans le total des flux commerciaux de l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Ces échanges ont progressé en valeur absolue de 122% entre 2009 et 2013, selon le dernier rapport sur la surveillance commerciale dans l'espace UEMOA. Le transport routier assure plus de 70% du trafic intérieur dans les pays de l'Union avec l'amélioration entre les Etats des différents réseaux routiers. Considérée comme la banque de financement au développement de l'Union, la Banque Ouest africaine de Développement (BOAD) a largement intervenu dans cette amélioration des infrastructures de transport au 30 juin dernier qui s'élèvent à 1 284 254 Milliards de FCFA soit 37,71% de ses concours globaux d'un montant de 3 405 214 Milliards FCFA aux économies de l'Union. Ces concours ont permis de financer une quarantaine de projets pour un linéaire total de 4 475 Km de routes concernant essentiellement le bitumage ou la réhabilitation de routes inter-Etats et nationales en vue de favoriser le désenclavement extérieur et intérieur des pays membres.

Quel bilan des 50 dernières années et perspectives sur l'entretien routier dans les pays de l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ?

50 ans après les indépendances, les Etats africains ne sont pas arrivés à gérer et à sauvegarder le patrimoine routier pour son entretien efficace et efficient. La situation des infrastructures reste fortement caractérisée par une détérioration rapide et par l'insuffisance des financements publics. De par son rôle primordial, les infrastructures constituent un moteur du développement par ses effets sur la croissance et son rôle de facilitation des échanges. C'est inlassablement un facteur décisif de l'amélioration de la

communication entre les producteurs et les consommateurs, entre les exportateurs et les importateurs, et constitue un déterminant essentiel de la compétitivité. Le niveau disparate de la programmation et de la réalisation des tâches d'entretien routier (ER) a amené la commission de l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) à réfléchir sur une stratégie régionale d'entretien routier. « La BOAD à l'instar des Etats de l'Union et de la Communauté des bailleurs de fonds, est préoccupée par l'entretien des infrastructures routières dans nos pays en raison des ressources importantes qui sont mobilisées pour leur réalisation et au vu de leur dégradation prématurée suite à un sous-entretien. Il faut faire l'état lieux de l'exécution des travaux d'entretien par catégorie de route et par nature des travaux, recenser les besoins globaux en entretien routier le point de satisfaction desdits besoins en fonction de l'évolution du réseau et dégager les perspectives », a indiqué ADOVELANDE Christian, Président de la BOAD. Inquiétude partagée par les Chefs d'Etat et de Gouvernement qui recherchent la solution à travers les réformes afin de doter les fonds d'entretien routiers de ressources pérennes pour permettre d'assurer efficacement leurs missions. « La préservation du patrimoine routier reste une préoccupation constante tant pour les bailleurs de fonds que pour les Etats. Les décideurs de la région forment le vœu que des solutions appropriées à la problématique de l'entretien routier, notamment le financement, la programmation et l'absorption des ressources », explique Gnofam Ninsao, ministre des infrastructures et des transports du Togo.

Constats et recommandations

Sans doute, l'entretien routier est un sujet d'actualité et d'une importance majeure pour la sous-région. Un constat frappant qui suscite la réflexion sur les voies et moyens à la préservation du patrimoine routier. S'il faut avouer que les budgets alloués à l'entretien routier est en constante croissance ces 10 dernières années, si certaines fluctuations sont à noter, malheureusement, les avis

techniques des Experts des Etats membres et des institutions réunis à Lomé les 07 et 08 septembre derniers pour une étude sur l'entretien routier dans l'UEMOA de façon générale révèlent que, le financement efficace de l'entretien routier reste non maîtrisé dans l'ensemble des pays et la tendance au retrait des subventions des Etats dans son financement. Les budgets nationaux ne financent pas l'entretien routier en général ou les proportions sont peu considérables, le taux moyen de couverture des besoins est presque sûrement inférieur à 50% dans la plupart des pays. En outre, les postes de péages/pesage apparaissent de plus en plus comme la recette additionnelle qui pourra compléter durablement les ressources issues des produits pétroliers.

Les Etats se moquent du Règlement 14 de l'UEMOA

Dix ans après l'adoption du règlement 14 relatif à l'harmonisation des normes et des procédures du contrôle du gabarit, du poids et de la charge à l'essieu des véhicules lourds de transport de marchandises dans les Etats-membres de l'UEMOA, son application demeure un problème. Le Règlement en question, est relatif à la charge à l'essieu des véhicules lourds, c'est à dire, le poids maximum admis sur chaque essieu du véhicule. Il vise également à harmoniser les normes de limitation du gabarit des camions, de leur poids ainsi que tout ce qui est lié à la normalisation des plateformes logistiques des pays membres de l'institution. « Dix ans après l'adoption du règlement 14, aucun pays ne l'applique intégralement. Cette situation engendre chaque jour la perte d'une partie importante du patrimoine routier et met à rude épreuve les budgets des Etats. Des infrastructures conçues pour une durée de vie de quinze ans ne durent guère plus de trois ans du fait de la seule surcharge routière », a déploré Ibrahim Nomao le président du conseil des ministres des Infrastructures et des Transports de l'UEMOA. En outre, « Un véhicule surchargé à 100% dégrade la route autant que 18 véhicules réglementairement chargés, plus de 80% des véhicules qui sillonnent le réseau des pays de l'UEMOA sont en surcharge, la



suppression de 10% des véhicules les plus agressifs permet de multiplier par deux la durée de service de la route », illustre Amakoé Adolehoume du réseau SITRASS. Les ministres en charge des Infrastructures et des Transports des Etats-membres de l'UEMOA estiment en Juin dernier que la surcharge occasionne une dégradation des routes pour un coût estimé entre 35 à 45 milliards de FCFA selon les Etats. Pour arriver au bout des goulots d'étranglements la BOAD et l'UEMOA souhaitent à cet effet renforcer l'autonomisation des fonds d'entretien routier aux Etats membres, l'organisation d'une table ronde des bailleurs de fonds afin de trouver les financements complémentaires, la modernisation des postes de péages/pesages, avec la possibilité d'usage d'équipements permettant un mode de paiement électronique simple et efficace, l'application stricte du règlement 14 de l'UEMOA. Dans le minimum de maintien de régie, l'UEMOA recommande également aux pays de la sous-région à l'image du Benin et le Mali la mise en place d'actions correctives en cas de travaux d'urgences, la définition pour chaque pays d'un calendrier annuel d'entretien routier qui doivent tenir compte des spécificités climatiques, la mise en concession de la gestion et de l'entretien des axes structurantes à fort trafic dans le cadre de contrats de partenariat public-privé.

Situation au Togo

Au Togo, on estime à environ 600 milliards de FCFA, l'investissement en coût des grands travaux d'infrastructures routières depuis 2010. A l'instar des autres Etats de l'UEMOA, le pays est confronté aux difficultés financières pour l'entretien routier. Le budget et les fonds collectés malheureusement n'arrivent pas à assurer un bon entretien régulier. « Au titre de l'année 2015, les besoins réels pour l'entretien routier au Togo s'élèvent à 40 milliards de FCFA. Jusque'en septembre la moitié n'a pas encore été regroupée », a fait comprendre le ministre des infrastructures et des transports du Togo. Comme piste pour mobiliser des fonds supplémentaires pour l'entretien routier, l'Etat suggère revoir la tarification des gabarits des véhicules, à installer les postes de péages dans les artères de la capitale que beaucoup de véhicules poids lourds empruntent quotidiennement sans payer de taxes quelconques, des contributions financières des véhicules dès le chargement au port, le paiement d'une taxe d'entretien routier à la direction des transports routiers dès l'immatriculation des véhicules. Les quelques ressources pour l'entretien routier à l'instant proviennent des droits d'assise sur les produits pétroliers et les droits de passage aux postes de péages. La BOAD aussi contribue également à hauteur de 100 milliards FCFA pour l'entretien routier.

Saham Assurance affiche un résultat net en hausse de 40% pour le premier semestre 2015

Fort de ses bons résultats financiers au cours du premier semestre, l'assureur marocain Saham Assurance s'attend à terminer l'année 2015 avec des performances en cohérence avec stratégie triennale 2014-2015. Malgré un contexte fortement concurrentiel, l'assureur est parvenu à dégager un chiffre d'affaires de 2,1 milliards de dirhams en progression de 1,7% comparé à celui de la même période en 2014. Le groupe indique qu'il doit cette performance à la progression de 2,1% de l'activité non-vie qui a su compenser le déclin de l'activité vie. Surtout, l'entreprise salue la rationalisation de ses procédures de sélection des risques, qui a permis de parvenir à une baisse

de la sinistralité qui s'améliore de 11%. Dans ces conditions, le résultat net de la période ressort en hausse de 40% et se hisse à 213 millions de dirhams, contre 151 millions de dirhams en 2014. Parallèlement, ses fonds propres se sont renforcés, et se cumulent désormais à 3,4 milliards de dirhams, contre 3,1 milliards de dirhams au 31 décembre 2014. La Bourse de Casablanca n'a cependant pas salué cette performance à sa juste valeur. Le titre Saham Assurance affichait un repli de 2,7% en mi-journée du 11 septembre 2015. Toutefois, il est à rappeler que le volume de rotation des titres a été très faible, soit seulement 6 titre échangés.

OTR redynamisé pour une bonne gouvernance

Le 09 septembre dernier, le Conseil des Ministres, a adopté un projet de loi qui modifie l'article 10 de la loi n°2012-016 du 14 décembre 2012 portant création de l'Office Togolais des Recettes (OTR). Dans le cadre de la réforme de la gestion des finances publiques, le Togo a procédé à la réorganisation de ses deux grandes régies financières, notamment la direction générale des douanes et la direction générale des impôts, en un office doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion administrative et financière, ayant pour vocation de gérer l'administration fiscale et douanière. Cette mission, très importante, exige que le fonctionnement de l'OTR soit dynamique et basé sur une bonne gouvernance qui allie les impératifs de gestion axée sur



les résultats. La modification de l'article 10 se justifie donc par un motif de meilleure gouvernance et par la nécessité pour le gouvernement d'assurer un meilleur suivi de la mise en œuvre des orientations qui puissent lui permettre de réagir avec promptitude et d'évaluer

de façon plus régulière les résultats obtenus. L'article prévoit ainsi la nouvelle composition du conseil d'administration comme suit: Le nombre de membres du conseil d'administration se limite à 10 au maximum dont 5 ou 6 sont nommés par la présidence de la République. Les 4 membres sont composés du ministère des Finances, le ministère du Commerce et le commissaire général de l'OTR tant qu'ils sont en fonction. Les mandats qui étaient de 4 ans renouvelables une seule fois sont revus à 2 ans renouvelables une fois. Depuis son installation, en février 2014, le conseil d'administration n'a pas encore été constitué. L'OTR a récupéré 458 milliards de Fcfa en 2014 pour l'Etat togolais.

LA MINISTRE CINA LAWSON S'EXPRIME PAR RAPPORT À LA MAUVAISE CONNEXION INTERNET AU TOGO

« Le Togo n'a pas suffisamment d'infrastructures de fibres ».

A quelques semaines du sommet africain sur la sécurité maritime, beaucoup de questions subsistent par rapport à la connexion internet. Celle-ci, difficilement accessible, crée une frustration au sein des populations. La dernière conférence de presse du ministre chargé de l'économie numérique, Mme Cina LAWSON, l'a amené à s'expliquer sur le fait. Horizon-News revient ici sur les arguments du ministre.

Q : Quels sont les réels problèmes liés à la mauvaise qualité de la connexion internet dans notre pays ?

R : Il y a plusieurs facteurs qui empêchent la connexion d'être bonne. Il y en a par exemple liés à l'absence d'infrastructures : nous n'avons pas suffisamment d'infrastructures de fibres au Togo. C'est pour cela que nous avons lancé le projet e-administration, lequel programme développe des infrastructures de fibres optiques. L'objectif est de relier les administrations entre elles pour mieux servir les clients et aussi permettre que la capacité non utilisée par l'administration le soit par le secteur privé. Il y a d'autres causes liées à la gestion : même si nous nous dotons des meilleures infrastructures au monde et que les entreprises qui ont le devoir de gérer ces infrastructures ne le font pas bien, nos problèmes ne seront pas résolus. C'est le sens d'un effort que nous déployons depuis quelques mois déjà de travailler avec les sociétés, notamment celles d'Etat, pour les aider à se transformer afin de mieux servir les clients.

Aussi, il y a un problème lié à la communication ou à l'éducation des clients : ils expriment mal leurs besoins lorsqu'il s'agit de se doter de connexion. En exemple, quelqu'un qui à la base prend une connexion en mesure d'être partagée par 4 ou 5 personnes et qui veut la partager entre une vingtaine de personnes constatera une connexion non fluide et le consommateur final se dira que la connexion marche mal. Dans les organisations et même les cellules familiales, une connexion de débit faible est prise pour être partagée avec un nombre trop important de

personnes. C'est un problème d'éducation dans ce sens où les opérateurs doivent éduquer leurs clients afin que ceux-ci leur disent exactement ce pour quoi ils nécessitent la connexion et ce qu'ils vont en faire afin de leur trouver la meilleure offre conforme à leurs besoins.

Q : Que faites-vous pour que la connexion soit meilleure pour le sommet de Novembre ?

R : C'est plutôt tout le secteur qui est à l'œuvre. Nous avons rencontré les responsables hôteliers puis les fournisseurs d'accès internet. Ces derniers ont développé de nouvelles offres adaptées pour les structures de la place. A côté de cela, nous procédons au renforcement des infrastructures filaires dans tout le cœur de Lomé. Les opérateurs de téléphonie mobile renforcent également par de nouveaux investissements leurs infrastructures pour augmenter la capacité.

Au niveau des services, outre les nouvelles offres que proposent les fournisseurs d'accès internet aux hôtels et les investissements en infrastructures, d'autres services comme le roaming avec les pays participants. Plusieurs chantiers sont en œuvre pour nous assurer que nous serons à la hauteur du défi qu'attend le Togo.

Q : Des rumeurs font état d'une prochaine fusion entre Togo télécom et Togocel. Qu'en est-il exactement ?

R : Je vous parlais tout à l'heure de gestion, cela sous-entend également la nécessité de réorganisation. Il y a quelques années, lorsque Togocel fut créé, la Banque Mondiale a exigé qu'il y ait deux entités séparées qui appartiennent à l'Etat. Aujourd'hui,



Mme Cina Lawson, ministre de l'économie numérique

Togo Telecom est souvent en concurrence avec Togocel et vice versa. Cet état de chose est préjudiciable à la bonne fourniture de services. Nous avons donc initié depuis quelques mois un projet de transformation qui permet à ces deux structures, chacune de son côté de s'appuyer sur les atouts de l'autre. Les attentes des clients, l'organisation à mettre sur pied en vue de répondre à ces attentes, voilà le but de cette transformation. La question n'est donc pas à une certaine fusion.

Q : Vous aviez promis qu'en janvier dernier, un troisième

opérateur s'installerait au Togo. Où en est ce projet aujourd'hui ?

R : C'est vrai que nous avons parlé de cette troisième licence. Vous savez que 2015 est une année électorale pour le Togo. Et à priori les années d'élection présidentielle ne sont pas des années propices à des investissements lourds. Lorsque nous avons commencé à discuter avec les candidats potentiels, ils se posaient des questions par rapport aux élections. C'est donc en écoutant ces candidats et investisseurs potentiels que nous avons voulu

repousser l'échéance pour une période où les élections seront passées et au cours de laquelle les investisseurs seront plus confiants. Source : horizon-news.info

Attijariwafa Bank réalise un bénéfice net en hausse de 2,2 % au 1er semestre 2015, à 237 millions \$

Le groupe bancaire marocain Attijariwafa Bank a annoncé, le 8 septembre dernier, avoir réalisé un bénéfice net de 2,3 milliards de dirhams (237 millions de dollars) au cours du premier semestre 2015, en hausse de 2,2 % par rapport à la même période 2014. « En dépit d'un environnement caractérisé par la poursuite du ralentissement de la demande de crédits et du durcissement des réglementations bancaires dans les différents pays de présence, le groupe Attijariwafabank réalise une bonne performance, grâce notamment à sa politique anticipative en matière de gestion globale des risques », a souligné la banque, fortement présente en Afrique subsaharienne, lors d'une communication financière. Sur les six premiers mois de l'année en cours, le produit net bancaire (PNB) d'Attijariwafa Bank est resté quasi-stable comparativement à la même période de l'année écoulée, à 9,8 milliards de dirhams malgré une baisse de 18,5% des résultats des activités de marché. La hausse du bénéfice du groupe est portée par le bon comportement de l'activité des différents pôles, à savoir la banque au Maroc, l'assurance, les sociétés de financement spécialisées et la banque de détail à l'International. Les résultats semestriels font également ressortir une hausse de 8,2% de l'épargne totale collectée à 374,4 milliards de dirhams et d'une régression de 0,8 % du total des crédits distribués par le groupe qui comptait au 30 juin dernier 7,6 millions de clients, 3376 agences (+3,4 %) dans 23 pays et 16 970 collaborateurs.

Les réserves de phosphate carbonaté au Togo sont estimées à 2 milliards de tonnes

Le Togo s'inscrit désormais dans le répertoire de la société d'exploitation minière Eleniito, filiale du Groupe Engelnvest présent également dans les activités minières et pétrolières au Liberia, au Ghana, en Géorgie, au

une des plus grandes sociétés chinoises travaillant dans le secteur du phosphate et des engrais. On estime au total à 1,4 milliard de dollars l'investissement total assuré à 40% par Wengfu. Le consortium



Congo Brazzaville, en Guinée, en Ethiopie et en Tanzanie. L'appel d'offre international émis par le gouvernement pour la production de phosphate carbonaté dont les réserves sont estimées à 2 milliards de tonnes est remporté par Eleniito. Dans l'exécution du projet, elle sera associée au géant, Wengfu Group

prévoit de commercialiser d'ici 3 ans 3 millions de tonnes de phosphate de roche concentrée, ainsi que 500.000 tonnes d'acide phosphorique et 1,3 million de tonnes de fertilisants. Les réserves pourraient générer des revenus de l'ordre de 28 milliards de dollars.

5ème édition du Forum Solidarités Sociales des Travailleurs du Togo (FSSTT)

L'ONG SADD (Solidarité et Action pour le Développement Durable) et ses partenaires du monde syndicaliste togolais ont lancé la 5ème édition du Forum Solidarités Sociales des Travailleurs du Togo (FSSTT). Atakpamé connaîtra du 22 au 25 septembre prochain, la 5ème édition du FSSTT. Portée par le thème « Le dialogue social, la protection sociale et la démocratie : trois facteurs clés pour le développement humain durable en Afrique ». Cette plateforme regroupe des organisations syndicales, patronales, et celles de la société civile. Ce 5ème acte de ce mouvement et espace de réflexion, d'analyse et d'actions aura un accent sous-régional et bénéficiera de l'appui financier et technique de l'UEMOA (Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine). Y sont attendus pendant ces trois jours deux cents participants environ venant du Bénin, du Burkina Faso, du Mali, de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, du Niger, du Sénégal et du Togo. L'objectif de cette plateforme est de « contribuer à créer les conditions des



Table d'honneur lors de la conférence de presse

changements sociaux, économiques et démocratiques qui répondraient de façon plus concrète aux besoins et aux légitimes aspirations des travailleurs et citoyens togolais », a déclaré M. Komlan AGBO, président du comité d'organisation de cet

événement. Notons que cette activité coïncide avec les dix ans de fonctionnement de la FSSTT. Les quatre précédentes éditions ont permis entre autres la création de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR) et l'adoption de la loi portant création de la Cour des Comptes.

LES AGENCES DE NOTATION

Qu'apportent-elles réellement en Afrique?

Les agences de notation sont une autre stratégie d'accompagnement de l'économie. La notation existe depuis près de 120 ans et a commencé aux Etats-Unis avec l'agence de notation financière Moody's qui au départ était un journal d'opinion. Le rôle d'une agence de notation financière est d'établir la qualité de crédit d'une entité notée donc déterminer sa capacité et sa volonté de faire face aux obligations financières à court, moyen et long terme. Et dans ce processus on évalue évidemment la capacité à absorber les capitaux demandés. Cela se fait à travers l'évaluation de paramètres qualitatifs et quantitatifs qui détermineront cette qualité de crédit sur une échelle avec des notes, une à long terme qui va déterminer les fondamentaux de la structure notée et une à court terme qui va déterminer sa liquidité à moins d'un an. Ces notes viennent avec des perspectives évaluées chaque trimestre qui peuvent être négatives, positives ou stables. C'est un mécanisme dynamique qui permet de suivre l'évaluation. Ce mécanisme permet la visibilité sur la capacité d'une entité notée de faire face à ses obligations financières. Cet instrument est devenu le guide par excellence des investisseurs qui le regardent pour décider d'investir ou non dans ce pays, cette collectivité ou cette entreprise notée puisque répondant

aux problématiques d'investissements. La notation est arrivée en Afrique au début des années 90.

L'Afrique compte 14 agences de notation.

La dynamique qu'elles apportent au système d'évaluation permanente de qualité de crédit permet non seulement aux investisseurs de se décider mais aussi met une pression soft sur les demandeurs de capitaux qui savent qu'il y a un certain nombre de critères à respecter pour rester attractifs. Ce que la majorité des pays africains a commencé par comprendre quand ils se sont rendus compte que l'aide au développement ne devait être qu'un complément au développement et non en être la base, et qu'il fallait commencer à diversifier les sources de revenu. Surtout que l'aide au développement, qui paraît facile, est très contraignante. Ces agences ont permis à ces pays d'établir leurs qualités de crédit mais surtout de comprendre que ces qualités doivent être améliorées puisque déterminant les conditions d'accès au financement et celles de l'emprunt. Mieux est-on notée, moins cela coûte et on vous prêtera sans conditions. Grâce à elles, les marchés ne sont que très attractifs. N'en témoigne le marché de l'UEMOA sur lequel, avant

l'introduction de la notation financière, il fallait s'acquitter d'une garantie systématique de 100% pour pouvoir émettre une obligation. Ce qui faisait croire aux investisseurs qu'il y avait des problèmes sur le marché et donc moins attractif. Ce qui n'est plus le cas. Vu son importance, il y a aujourd'hui une réglementation qui impose à toutes les structures qui émettent des actions ou des obligations sur le marché ou celles qui se portent garantes de ces obligations.

Les agences de notation devraient être considérées comme une source de diversification et non la source privilégiée ?

L'agence de notation financière, donne une opinion et non une invitation à investir ; ce qui rend difficile une attaque pénétrante. Mais il faut préciser que cette opinion se base sur des analyses assez rigoureuses. Aussi, n'a-t-elle pas été imposée aux investisseurs, mais constitue leur choix. Le rôle fondamental est de réduire l'asymétrie d'informations entre les demandeurs et les pourvoyeurs de capitaux. La dégradation d'une note ne se fait pas automatiquement, elle suit un processus appelée le « rating watch ». Avant la dégradation, la note est mise sous observation et des discussions sont menées avec l'entité qui sera dégradée ».

La Banque Mondiale engage 5 milliards de dollars dans l'énergie de six pays Africains

Le groupe de la Banque mondiale s'est engagé, à financer des projets énergétiques à hauteur de 5 milliards de dollars dans six pays africains partenaires de l'initiative « Power Africa ». Ce programme est lancé par le président américain Obama pour électrifier le continent, en l'occurrence l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Libéria, le Nigéria et la Tanzanie. Ce nouvel engagement financier, qui a été annoncé durant la deuxième journée du premier sommet États-Unis-Afrique, répond à la nécessité urgente de développer l'accès à l'électricité en Afrique où quelques 600 millions de personnes en sont privées alors même que le continent a un potentiel hydroélectrique, géothermique, éolien et solaire parmi les plus

importants de la planète, sans compter ses vastes réserves pétrolières et gazières. L'Afrique a un énorme potentiel hydroélectrique, mais n'exploite que 8% de cette puissance hydrique. Par comparaison, l'Europe de l'Ouest exploite 85% de son potentiel hydroélectrique disponible, ce qui a contribué au développement économique et à l'industrialisation des pays européens. « Comme l'Europe et le reste du monde, l'Afrique mérite de pouvoir elle aussi exploiter cette source d'énergie verte afin d'améliorer l'existence et les perspectives économiques de ses populations », a indiqué le vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique, M. Makhtar Diop.

Plus de 300.000 migrants ont traversé la Méditerranée et plus de 2.500 personnes sont mortes

Plus de 300.000 migrants ont traversé la Méditerranée depuis janvier, et plus de 2.500 personnes sont mortes en mer après avoir tenté de rallier l'Europe, a annoncé le vendredi dernier le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). « Le nombre de réfugiés et migrants ayant traversé la Méditerranée cette année

vient d'être reportée, et la seconde à La Valette à Malte. Cette dernière se tiendra indubitablement, à en croire les dirigeants européens. Le chef de la diplomatie togolaise, Robert Dussey, réagissant au phénomène explique que la thématique de la sécurité maritime englobe naturellement le problème de



Les exigences de la globalisation amènent l'industrie togolaise à renouveler sa politique.

Le secteur industriel au Togo est exposé depuis des années à des faiblesses au niveau de la compétitivité, des investissements, de l'appui institutionnel et de l'intégration. Le coût de l'énergie et le manque de financement des entreprises sont les véritables problèmes de l'industrie togolaise. En 2011, la contribution du secteur secondaire au Produit Intérieur Brut (PIB) du pays était de 17,4% dont 7% par le secteur manufacturier. En 2013, les industries manufacturières ont créé environ 10 000 emplois dont 8000 par la zone franche avec une masse salariale globale aux nationaux de plus de 15 milliards de FCFA. Les investissements directs dans le secteur, eux, sont estimés à plus de 255 milliards de FCFA.

L'un des défis majeurs, qui se pose au secteur industriel est donc l'intégration du secteur primaire au secteur secondaire général et au sous-secteur manufacturier en particulier. Le constat reste inquiétant, « Nos industries aujourd'hui importent pratiquement toute la matière première. Alors qu'étant pays agricole, il est normal de tout faire pour que l'industrie soit vraiment le moteur qui doit faire décoller le secteur primaire », selon M. Kokou

ATTITSO, Directeur national de l'industrie. Une nouvelle politique voit le jour dans ce sillage pour apporter plus de vivacité à l'industrie. Axé autour de la promotion de la qualité



La ministre Bernadette Legzim-Balouki du Commerce, de l'industrie, de la promotion du secteur privé et du tourisme, (milieu), à l'ouverture de l'atelier.

des produits, à l'intégration de l'agriculture et de l'entrepreneuriat dans l'industrie, en plus du pilotage et du soutien du département, le nouveau plan de politique entend développer et pérenniser une industrie nationale

intégrée, compétitive sur la scène sous régionale et internationale, respectueuse de l'environnement et capable d'améliorer significativement le niveau de vie de nos populations à l'horizon 2030.

Consultez les informations sur horizon-news.info

dépasse maintenant les 300.000, environ 200.000 ayant atteint la Grèce et 110.000 l'Italie?», a expliqué une porte-parole du HCR, Melissa Fleming. « Face à ce drame humanitaire, la communauté internationale a décidé de réagir. L'Union européenne, en particulier, souhaite renforcer le partenariat avec l'Afrique », a indiqué Nicolas Berlanga-Martinez, l'ambassadeur européen au Togo. Deux conférences internationales sont prévues se dérouler au mois de novembre pour identifier des pistes novatrices sur les questions migratoires et à relever les défis que représente la migration ainsi que les actions à définir de manière individuelle ou collective pour y faire face. La première prévue à Lomé, par l'Union Africaine sur la sécurité maritime

l'immigration illégale. « Une grosse partie des candidats à une vie meilleure utilisent des bateaux pour rejoindre l'Europe via la Turquie et la Libye au péril de leur vie. Par notre intervention, nous devons sauver des vies, lutter contre la traite et la discrimination, apporter des solutions juridiques, examiner les causes profondes des problèmes et défendre les droits de l'Homme ». Les thèmes à aborder au cours de la rencontre de Valette se résument à comprendre les causes profondes de la migration, à mettre en place une assistance humanitaire en situation d'urgence, améliorer la coopération en matière de migration et de mobilité légales aux niveaux continental, régional et bilatéral, lutter contre la migration clandestine et le trafic d'êtres humains.

REPORT DU SOMMET SUR LA SÉCURITÉ MARITIME

Faure Gnassingbé, le gros perdant !!!

Elle avait pour destinée de permettre aux chefs d'État et de gouvernements de l'Union Africaine de définir une feuille de route sur la sécurité maritime au niveau du continent. Le sommet de Lomé de Novembre prochain est finalement reporté pour des raisons techniques.

Lomé n'accueillera plus du 04 au 07 novembre le sommet africain sur la sécurité maritime et le développement. Le mercredi dernier, les autorités togolaises ont décidé d'un report sine die. Date est prise pour 2016 ou 2017, sans grande précision. Ce report s'explique, selon le ministère des Affaires étrangères, par des problèmes logistiques : la rénovation de l'hôtel 2 Février, principal lieu de la conférence, ne sera pas achevée avant la date initialement prévue.

Ce projet si cher au Président de la République Faure Gnassingbé se voulait un cadre d'action et de coopération permettant, à l'échelle africaine et internationale, de lutter contre la piraterie, le terrorisme, les trafics d'armes, de drogue et d'êtres humains. Et pourtant, le Togo était parti très confiant, vu le soutien qu'il a avec 2/3 des pays qui soutiennent la conférence de Lomé et la charte sur la sécurité maritime. Faure Gnassingbé, le chef d'orchestre de cet événement majeur, qui aimerait écrire son nom et celui du Togo dans l'annuaire de l'histoire maritime, devrait être déçu ; une déception qu'il aura du mal à digérer puisque ce projet, par un super coup médiatico-diplomatique, a atteint les bouts du monde. Juste il y a une semaine, le Président était entre « deux avions » pour convaincre ses pairs à prendre part à ce sommet. Et s'il savait que c'est peine perdue ? Mais les malins et les ennemis du Togo qui ne souhaitaient pas que ce projet accouche seront heureux. Cette joie sera de courte durée, à coup sûr, puisque « le Togo recule pour mieux sauter ». Le Togo, a martelé Robert DUSSEY, ministre

des affaires étrangères et de l'intégration africaine, est « résolu à jouer un rôle prépondérant sur la scène internationale » et tient plus que tout au respect de ses engagements à l'égard de la communauté internationale surtout en ce qui concerne la sécurité en Afrique et dans le monde. Le fruit tant attendu de la Charte de Lomé ne tombera pas aussi facilement.

De source proche du dossier, la commission de l'Union Africaine (UA), après un passage de contrôle à Lomé il y a quelques semaines suite au rapport effectué, a avoué clairement que le Togo n'est pas apte à accueillir ce sommet vu que les conditions d'accueil et des infrastructures ne sont pas réunies. Et pourtant, les premières autorités en l'occurrence le premier ministre Klassou Sélom en compagnie du président de l'Assemblée Nationale en visite guidée sur le chantier de l'hôtel a réaffirmé que « Le chantier serait disponible avant le sommet ».

Egalement faut-il le reconnaître, l'improvisation, l'amateurisme, le manque de planification des principaux organisateurs ont été les grands maux de cet échec du sommet. Parle-t-on de logistiques, c'est étonnant puisque les partenaires sont prêts à aider le Togo, l'exemple palpable se révèle au don en matériels didactiques que la Corée vient ce même mercredi d'offrir au comité d'organisation, sans évoquer ceux de la Chine, du Japon, et de l'Égypte. Les infrastructures d'accueil que sont les hôtels, les restaurants sont limitées pour offrir les services fabuleux aux 5000 participants. A peine 2 000 places seront disponibles avec les 40 hôtels accrédités. Ce manque criard a aiguë l'appétit des hommes d'affaires à faire des propositions mirobolantes d'un bateau de croisière à mettre à la disposition du pays pour abriter les participants qui ne trouveront pas d'hébergements de luxe sur terre.



Le principal hôtel devant abriter le sommet ne sera pas prêt à temps : le sommet sur la sécurité maritime est reporté sine die

L'autre coin de l'échec proviendrait des travaux des infrastructures routières (Aéroport-Colombe de la paix), entamés à la va-vite à quelques semaines du sommet et dont la fin est incertaine avant l'arrivée des hôtes. Les autorités en charge des travaux publics sont allées jusqu'à menacer d'expropriation les riverains ce tronçon qui n'aurait pas libéré leurs maisons dans un délai d'une semaine. Révoltés, les propriétaires ont exigé des dommages et indemnités. Sur 48 maisons identifiées, huit seulement sont retenues par les

techniciens pour être démolies, le ministre des finances et de l'économie a promis l'indemnisation des victimes. De la promesse à l'acte, l'opinion attend le réalisme du gouvernement. Enfin le comble fut le soulèvement en début de semaine des ouvriers et manoeuvres togolais du chantier de l'hôtel 2 février qui se sentaient lésés par la maigre rémunération journalière de 3000 FCFA comparée au plus de 20 000 francs des ouvriers Sud-africains pour les mêmes tâches. « J'ai compris pourquoi le travail n'évolue pas sur le chantier

malgré les investissements financiers auprès de la société sous-traitante. A cette allure, si les conditions ne sont pas revues à la hausse, on ne pourrait pas vite terminer le chantier le 15 octobre prochain comme prévu », a averti un responsable de la société Kalyan hospitality development en charge de la rénovation de l'hôtel désormais sous le nom de « Radisson Blu.

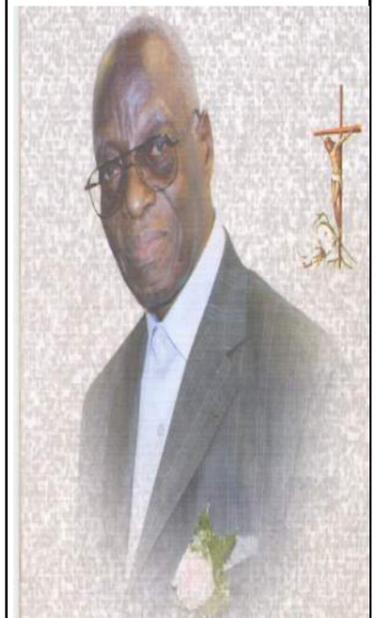
Que dirait-on du sort réservé aux opérateurs économiques qui se sont endettés auprès des banques de la place ? Les commerçants dont les commandes sont dans les bateaux en direction du port de Lomé ?

« Les proches du Président auraient lui dit tout simplement la vérité que le sommet ne pouvait pas se tenir dans les délais requis au lieu de lui perdre le temps pour qu'il cherche énergiquement les soutiens auprès de ses pairs. Vous ne pouvez pas imaginer ce que j'ai perdu et combien mes affaires risquent de prendre de l'eau », s'est indigné, Gilbert, un opérateur économique.

« Le vin est tiré, il faut le boire », selon un adage africain, seulement le Togo ne verra plus ce succès de 2000 sous feu Gnassingbé Eyadema avec le sommet de l'UA. Vigilance à la prochaine occasion !

REMERCIEMENT

M Homawoo Jean Luc, son épouse et ses enfants vous remercient pour vos marques de sympathie d'amitié, d'affection et de soutien moral, matériel et financier que vous avez témoignés lors du décès de son cher et regretté père:



HOMAWOO Koffi-KpéAgbadi

Directeur du Journal Courrier du Golfe

PDG du Complexe SIGRE/ Survenu dans sa 85^e Année

Que Dieu vous le rende au centuple

COIN DE L'IMMOBILIER

Terrains à Vendre à Lomé

3 lots collés Attiégo 1 lot Attiégo 1/2 lot Akodessewa
Kovié : 10 lots 1/2 lot Attiégo CEG 3 lots collés derrière Togo 2000
Davié : 27 lots Avéta : 1 lot 1/2 lot Attiégo Bè : 2 lots
1/2 lot Hedzranawoe 3/4 lot derrière Togo 2000 02 lots collés à Ségbé

Maisons à vendre à Lomé

1/2 lot Attiégo 1/4 lot à Zogbédji
1/2 lot Yayracomé 1/4 lot derrière Togo 2000 1/2 lot derrière Togo 2000
1/4 lot Dabadakondji 1/2 lot à Kelegougan 1/2 lot Mgame

CONTACTS : 90 30 85 10 - 92 66 15 27 - 99 51 00 22



ECO DEV



Hotel Loris

Hotel convivial de classe exceptionnelle



**Du nouveau
à kpogan**



Prix promotionnels

Chambres climatisees de grand confort
Chambres ventilees de luxe
Restaurant vue sur la mer
Espace vip salon prive restaurant climatise
Terrasse eclat d'or : bar cremerie.

Cremes et boissons a bons prix
Prix negociés pour le restaurant
Soirées cool pour les jeunes

A 50 m de la route d'aneho et a 80 m de la plage sablonneuse
Kpogan monu, côté plage - Tel. 22 44 57 72
loristogo@gmail.com



Economie & Développement

Récépissé N° 0494/08/04/HAAC

Zoom sur le
Togo Emergent

14 BP: 82 Lomé-Togo
Tél: (228) 22 25 65 65
Email: komjos2001@yahoo.fr

Directeur de Publication
Joseph GADAH
(90 30 85 10 / 98 99 15 17)

Rédaction

Ghislain
Raïssa
Eric K.

Infographie: Yves GALLEY
Imprimerie: La Colombe
Tirage: 2000 exemplaires

Siège Social: Bè-Beach

CMJN